

## VALORISATION DES TERRITOIRES GIRONDINS

### SUR L'ESPACE D'ACCUEIL DU GRAND SITE DE LA DUNE DU PILAT

#### Cahier des charges

#### CONTEXTE

Gironde Tourisme et le Syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat ont signé une convention de partenariat.

Les objectifs communs définis s'inscrivent dans les orientations du Document d'Orientation Tourisme et Loisirs - DOTL 2023-2028 du Département de la Gironde, à savoir :

- ❖ **Accélérer les transitions vers un tourisme éco-responsable ;**
- ❖ **Agir pour un tourisme solidaire et accessible à tous ;**
- ❖ **Renforcer la solidarité territoriale par la structuration des filières.**

Il s'agit plus particulièrement :

- ❖ D'encourager le développement d'offres favorisant une **meilleure diffusion des flux de visiteurs** sur les territoires toute l'année ;
- ❖ De **favoriser la découverte des espaces naturels** en s'appuyant sur un réseau d'itinérances douces départemental et local ;
- ❖ De conforter le positionnement de la Gironde sur le **tourisme à vélo et la randonnée pédestre** ;
- ❖ De **valoriser les territoires** autour de thèmes identitaires porteurs.

#### PRINCIPE

**Permettre aux offices de tourisme et partenaires de Gironde Tourisme d'être présents sur l'espace d'accueil requalifié de la Dune du Pilat** afin d'effectuer la valorisation de leur territoire sur un Grand Site emblématique de la Nouvelle-Aquitaine.



Dune du Pilat  
dune du Pilat  
Grand Site ✨ site classé

## PRESENTATION DU GRAND SITE DE LA DUNE DU PILAT

Située à l'entrée du Bassin d'Arcachon sur la commune de La Teste-de-Buch en Gironde, la Dune du Pilat, **phénomène géomorphologique remarquable**, présente des caractéristiques paysagères exceptionnelles (trityque dune, forêt, océan). Le site est **classé** au titre des dispositions de l'article L. 341-1 du Code de l'Environnement, dans sa configuration actuelle (la Grande Dune elle-même et la Forêt Usagère de La Teste-de-Buch), depuis le 28 juin 1994.

La **gestion de cet espace naturel** s'inscrit dans le cadre de la politique nationale des **Grands Sites de France**, démarche portée par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires en partenariat avec les collectivités territoriales. Elle vise un objectif de préservation, de réhabilitation et de mise en valeur dont la finalité repose sur le développement et la gestion durables du territoire ([www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)).

**Le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat (SMGDP), établissement public gestionnaire des terrains du Grand Site, notamment ceux du Conservatoire du littoral, regroupe la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et la commune de La Teste-de-Buch.**

La beauté des paysages du Grand Site attire **2 millions de visiteurs** chaque année, dont 1,3 million sur l'espace d'accueil, **équipement touristique et principale porte d'entrée empruntée par les 2/3 des visiteurs**. La requalification de cet espace en juin 2023 a permis de bénéficier d'un dispositif d'accueil qualitatif à la hauteur de ce monument naturel d'exception ([www.ladunedupilat.com](http://www.ladunedupilat.com)).

Découvrez l'espace d'accueil réhabilité en vidéo et téléchargez le communiqué et le dossier de presse : <https://ladunedupilat.com/je-decouvre/lespace-daccueil/>

**Gironde Tourisme et le Syndicat mixte collaborent depuis plusieurs années notamment au travers du partenariat établi en 2013 avec le réseau des offices de tourisme qui visait à renforcer les liens et les échanges entre le Grand Site de la Dune du Pilat et les territoires girondins.**

En 2024, les deux organismes ont souhaité poursuivre et renforcer leur coopération en formalisant un nouveau partenariat (signature d'une convention-cadre de partenariat).

## ORGANISATION

Compte-tenu de la réglementation appliquée en site classé<sup>1</sup>, **la présence des Offices de Tourisme et des partenaires de Gironde Tourisme** sera restreinte à l'espace d'accueil du Grand Site, sur la terrasse ou à l'intérieur du Point Information. Le Syndicat mixte pourra mettre à disposition un **mobilié léger** à l'extérieur, respectueux de l'esprit nature du site.

Seuls un ou deux agents par office de tourisme ou territoire pourront être présents, l'espace d'accueil est étant restreint en cas de pluie.

Dune du Pilat  
dune du Pilat  
Grand Site ✨ site classé



Afin d'être en adéquation avec les objectifs du Grand Site et du DOTL 2023-2028, les partenaires de Gironde Tourisme diffuseront une documentation mettant en avant :

- ❖ **les espaces naturels sensibles** de leur secteur ou plus généralement les zones naturelles protégées ;
- ❖ **le slow tourisme et les séjours bas carbone** : activités douces pratiquées sur leur territoire (randonnée, vélo, etc.) ou séjours écotouristiques ;
- ❖ **le patrimoine local** : sites UNESCO, classés ou inscrits, sites Iconiques en Gironde, bastides, moulins... ;
- ❖ **les produits du terroirs et circuits courts** : produits bio, vignoble, marchés de producteurs de pays, marque Valeurs Parc Naturel Régional (la dégustation de produits n'est pas autorisée sur l'espace d'accueil de la Dune) ;
- ❖ **les animations en lien avec la nature et les paysages** : randonnées dans le vignoble, sorties naturalistes, ateliers de sensibilisation à l'environnement pour les enfants... ;
- ❖ **les parcours et produits de médiation** : Terra Aventura, Pistes de Robin, chasses au trésor sur le thème de la nature ou du patrimoine ;





La diffusion de la documentation sera limitée à proximité de la cabane Information. En aucun cas, des affiches ou tout autre document promotionnel ne pourront être apposés sur les vitres de l'espace accueil ou sur toute autre surface non adaptée (pare-brise des véhicules, etc.). *Un roll-up ainsi qu'un ou deux éléments de décoration dans l'esprit du territoire présenté et dans le respect de l'esprit nature du site de la dune du Pilat pourront être amenés.* L'Office de tourisme ou partenaire de Gironde Tourisme prendra en charge l'acheminement de sa documentation jusqu'au Grand Site, le **stockage étant très limité.**

## FONCTIONNEMENT

❶ Envoyer une demande de présence à Gironde Tourisme en précisant les dates désirées (semaine et/ou week-end) toute l'année. La demande est à faire à l'adresse : [n.caussade@gironde-tourisme.com](mailto:n.caussade@gironde-tourisme.com) et/ou [m.deletrez@gironde-tourisme.com](mailto:m.deletrez@gironde-tourisme.com)

❷ Gironde Tourisme envoie un mail de confirmation à l'office de tourisme ou partenaire en fonction des disponibilités du planning avec copie au Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat ([information@ladunedupilat.com](mailto:information@ladunedupilat.com)). Les créneaux sont attribués prioritairement à un office de tourisme ou un partenaire seul.

❸ À réception du mail de confirmation, l'office de tourisme ou le partenaire envoie au Syndicat mixte les photos des visuels et matériel qu'il souhaite utiliser pour validation à l'adresse : [information@ladunedupilat.com](mailto:information@ladunedupilat.com)

### Pratique :

- Le Syndicat Mixte de la dune du Pilat fera bénéficier les personnels présents d'une gratuité du parc de stationnement ;
- La possibilité de déjeuner sur place : restauration sur place, vente à emporter (repas à la charge de l'Office de Tourisme ou du partenaire) et à la mise à disposition de l'espace repas du personnel du Syndicat mixte.

## COMMUNICATION

La valorisation de la présence des offices de tourisme ou partenaire sur l'espace d'accueil de la Dune du Pilat sous diverses formes de communication (presse, site Internet, réseaux sociaux, etc.) nécessite un accord préalable du Grand Site de la dune du Pilat afin de définir les modalités de cette communication.

## BILAN

A l'issue de la saison, une **réunion en visioconférence** visant à dresser conjointement un bilan sera programmée afin d'envisager des actions pour compléter/améliorer le dispositif mis en place. Gironde Tourisme adressera à l'Office de Tourisme ou au partenaire un **questionnaire de satisfaction**.